

Année
scolaire

2022-2023

FORMULAIRE D'ABONNEMENT GRATUIT* AU TRANSPORT SCOLAIRE



MOBIVIE.FR

| Bougez plus, bougez bus



1^{ère} inscription



Renouvellement

* Gratuité du réseau Mobivie limitée à 2 voyages par jour **scolaire**, du lundi au samedi.
(jusqu'à 14h00 les mercredi & samedi)

Photo de moins
de 6 mois

Uniquement
pour une première
inscription

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom :



Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

IDENTITÉ DU DÉCLARANT

Êtes-vous le représentant légal ? Oui Non Sinon, qualité :

Mr Mme Nom : Prénom :

Adresse (si différente de l'élève) :

Code Postal : Ville :

Tél fixe : Tél portable :

Email :

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement : Commune :

Type : Primaire Collège Lycée Autre

Classe de l'élève :

Cachet de l'établissement scolaire :

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Le déclarant atteste sur l'honneur que les renseignements portés sur le présent document sont exacts et reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'accès à la gratuité du transport scolaire et des dispositions RGPD figurant au dos de cet imprimé.

L'inscription de l'élève implique l'acceptation pleine et entière du règlement des transports urbains Mobivie.

Fait à : Date : Signature :

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions aux transports scolaires 2022-2023 se dérouleront dès le 11 Juillet 2022
L'adresse et la situation familiale doivent être précisées avec exactitude. Les demandes doivent être complétées par les familles avec sincérité.

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

L'abonnement gratuit est limité à 2 voyages par jour scolaire, du lundi au samedi 14h00.

Pour bénéficier de cet abonnement, il est impératif :

- D'être domicilié(e) sur une des communes desservies par le réseau Mobivie (Abrest, Bellerive-sur-Allier, Creuzier le Vieux, Cusset, Hauterive et Vichy),
- D'être scolarisé(e) dans un établissement de l'agglomération et ce jusqu'en terminale,
- **De faire valider ce document d'inscription par votre établissement scolaire ou fournir un certificat de scolarité pour l'année 2022-2023 accompagné d'un justificatif de domicile au même nom et même adresse que le certificat de scolarité.**

PIÈCES JUSTIFICATIVES



INSCRIPTION :

- Le formulaire d'abonnement dûment complété et signé
- 1 photo d'identité récente (non photocopiée) avec nom et prénom de l'élève au dos
- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, de téléphone, etc) au même nom et adresse que l'élève.
- Cachet de l'établissement scolaire ou certificat de scolarité 2022-2023



RENOUVELLEMENT :

- Le formulaire d'abonnement dûment complété et signé
- Cachet de l'établissement scolaire ou certificat de scolarité 2022-2023
- En cas de changement d'adresse : copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois au même nom et adresse que l'élève



Le dépôt du dossier complet se fait uniquement à l'agence commerciale Mobivie

1 place de la gare 03 200 VICHY

04 70 97 81 29 *choix 2*

Tout dossier incomplet ne pourra pas traité.



Au-delà de 2 trajets par jour scolaire sur le réseau, pensez à l'abonnement mensuel jeune.

Libre circulation sur le réseau Mobivie pour 20€ par mois

Achat à l'agence commerciale ou sur notre e-boutique

<https://www.mobivie.fr/e-boutique-mobivie/>